



ASSISES DU LOGEMENT & DU TRAVAIL SOCIAL

**Une initiative du Syndicat des Locataires avec le soutien du Stics asbl et
du CPAS d'Anderlecht**

1. POURQUOI ?

Le logement est un aspect décisif de la qualité de vie des citoyens, en particulier des personnes les plus pauvres. Il est un élément de stabilité, qui peut alimenter un cercle vertueux de progrès ou vicieux de précarité. À Bruxelles, l'évolution du secteur immobilier entraîne une augmentation constante du coût de ce logement et devient très problématique pour une partie de la population. Bon nombre de travailleurs sociaux, acteurs publics et associatifs constatent cette évolution.

À l'occasion des élections régionales, les Assises du logement et du travail social permettront d'attirer l'attention des candidats sur des constats, questions et propositions issues du terrain concernant le travail social dans le cadre de la problématique du logement.

Impact visé :

- Mise à l'agenda politique de certains sujets
- Engagement de candidats sur certaines propositions

2. QUOI ?

Il n'y a pas véritablement de pénurie de logements.

Le principal problème du logement à Bruxelles est son accessibilité. Cette dernière tient à la régulation des prix et au volume de logements accessibles. Ce sujet est central, mais hors de portée des travailleurs sociaux qu'il s'agit d'impliquer dans la réflexion. C'est en effet une question pour l'essentiel urbanistique (zonage, permis...) et économique-politique (acteurs, moyens, cadre...).

Le choix est donc fait de traiter la question du logement « de biais », par des sujets qui ne sont pas au cœur du problème, mais sont néanmoins décisifs de la vie des habitants les plus fragiles. Trois questions pourraient être abordées :

- **Comment stabiliser les personnes et en priorité les plus pauvres dans leurs logements (social, AIS, privé, squats) ?** Il y a une boucle : il faut un minimum de stabilité pour pouvoir accéder à un logement et le garder, et inversement.
- **Comment augmenter les chances de réussite scolaire des enfants dans les familles qui sont en difficulté de logement ?** Il existe une corrélation entre échec/décrochage scolaire et habitat de mauvaise qualité.
- **Comment faire progresser le travail social en lien avec l'évolution des publics et situations ?** Bon nombre de travailleurs sociaux se sentent démunis, et la formation n'a pas toujours intégré les nouvelles contraintes.

3. QUI ?

POUR QUI ?

Les assises s'adressent aux travailleurs sociaux et acteurs du secteur du logement à Bruxelles, puis aux candidats aux élections et à la presse.

AVEC QUI ?

Les assises sont organisées dans une dynamique de partenariat avec des personnes issues, des pouvoirs publics, des associations, du monde de la recherche et de l'enseignement, etc

4. COMMENT ?

Le travail est conçu en trois temps :

1. Rencontre débat le **15 janvier 2024** de 9h00 à 12h30 au COOP Anderlecht
2. Journée de travail le **22 mars 2024** entre acteurs non politiques pour répondre aux trois questions principales et détaillant :
 - Quels sont les problèmes clés ? (quantitatif et qualitatif)
 - Comment le travail social peut y répondre ? (bonnes pratiques)
 - Quelles sont les conditions pour ce faire ?
 - Les besoins par rapport à la situation actuelle ? (ou/et les questions issues de la précision)
3. Rencontre des Assises : le **18 avril 2024** une demi-journée de dialogue avec les acteurs politiques sur base des conclusions du travail entre acteurs.

Pour les deux premières étapes, il s'agira d'un travail en intelligence collective.

Les conclusions de la deuxième journée seront envoyées aux intervenants politiques avant la rencontre des Assises. Un travail de synthèse sera réalisé en séance et une demande de positionnement des acteurs politiques présent sur les propositions.

5. NOS RENDEZ-VOUS

1. **15 janvier de 09h00 à 12h30** au COOP veuillez-vous inscrire via le lien ci-après
2. **22 mars 2024 de 09h00 à 16h00** lieu à définir (un formulaire d'inscription suivra)
3. **18 avril 2024 de 09h00 à 13h00** lieu à définir (un formulaire d'inscription suivra)

6. POUR S'INSCRIRE :

La participation aux ateliers est **gratuite**. Les inscriptions sont limitées aux premier·ère·s inscrit.e.s. Il est donc nécessaire de s'inscrire rapidement via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/P2VBBD2>

Votre inscription sera validée par l'envoi d'un courriel de confirmation et la réception d'une invitation.

L'accès aux ateliers sera essentiellement donné aux participant.e.s muni.e.s d'une invitation.

Dans un souci d'ouverture, nous limitons à deux le nombre de représentant.e.s d'une même association.

Toute information complémentaire sur cette initiative peut être obtenue auprès :

Syndicat des Locataires, **José GARCIA, Secrétaire général, 02/522 98 69**, du lundi au vendredi de 14H à 17H

Stics asbl, **Eric LUNA, Administrateur délégué, 02/414 23 04**, du lundi au vendredi de 14H à 17H

**Lieu : COOP <https://coop.brussels/Quai Fernand Demets>
23, 1070 Anderlecht**

Au plaisir de vous rencontrer !



Avec le soutien du CPAS d'Anderlecht et de Madame Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Egalité des chances, Ministre de la Cohésion sociale et du Sport